AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP-2-5-68 770886

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "CENTRE" (Tél. 87-45-41)
(CHER, INDRE, LOIRET, LOIR-ET-CHER, INDRE-ET-LOIRE, EURE-ET-LOIR)

Sous-Régie de la Protection des Végétaux, 21, rue Eugène-Vignat - ORLÉANS
C. C. P. : ORLÉANS 4.604-25

ABONNEMENT ANNUEL
25 Francs

Supplément N° 5 au Bulletin N° 91

24 AVRIL 1968 - 14

AVERTISSEMENTS -

VIGNES

BLACK-ROT DE LA VIGNE

Les conditions climatiques de la semaine écoulée ont favorisé la maturation des périthèces du BLACK-ROT. Les premières projections d'ascospores ont déjà été observées. Des contaminations peuvent donc avoir lieu, au cours de la prochaine période pluvieuse, sur toutes les Vignes qui ont au moins une feuille étalée (stade E).

En conséquence, dans toutes les régions où cette maladie a été observée il y a lieu d'effectuer un traitement sur toutes les Vignes qui ont atteint ou dépassé le stade E. Dans les Vignes à débourrement plus tardif où le stade E n'est pas atteint, il y a lieu d'attendre que la majorité des bourgeons arrive à ce stade pour traiter. Nous rappelons que les hybrides producteurs directs peuvent être également contaminés. Nous insistons sur le fait que les contaminations sur feuilles sont toujours dangereuses car elles sont à l'origine des attaques sur grappes.

Dans les communes du département du Cher, de l'Indre et du Loir-et-Cher contaminées par le BLACK-ROT et qui ont été définies par des arrêtés préfectoraux les traitements conseillés contre cette maladie sont obligatoires sur tous les cépages.

INFORMATIONS -

VIGNES

ARAIGNEES ROUGES

Les premières éclosions ont été observées. Les dégâts risquent d'être d'autant plus graves que la végétation est peu avancée.

Il y a donc lieu de surveiller attentivement les Vignes sensibles afin d'intervenir rapidement, le cas échéant.

ERINOSE DE LA VIGNE

Les premières manifestations de cette affection sont déjà visibles dans certaines Vignes. Les traitements à base de Soufre, les applications effectuées contre les Araignées rouges sont également efficaces contre l'Erinose.

P. / 2 1

Imprimerie de la Station "Centre" - Le Directeur-Gérant : L. BOUYX

CHARANCONS DES SILIQUES

Le nombre des femelles matures susceptibles de pondre est devenu rapidement important.

En conséquence, dans toutes les cultures de Colza où la présence de ce ravageur justifie une intervention il est conseillé d'effectuer un traitement dès réception de ce Bulletin en utilisant un des produits conseillés dans la liste qui a été remise à chaque abonné.

Nous insistons sur le fait que seuls les produits non toxiques pour les abeilles doivent être utilisés dès que le nombre de fleurs ouvertes est supérieur à 100 par mètre carré. Dans la liste des produits homologués ou en autorisation provisoire de vente pour les traitements contre les Charançons des siliques seules les matières actives suivantes ont été reconnues non toxiques pour les abeilles : ENDOSULFAN, PHOSALONE, POLYCHLOROCAMPHANE, TOXAPHENE.

TORDEUSES DES CEREALES (CNEPHASIA *pumicana*)

Les sorties de chenilles deviennent très nombreuses.

En conséquence, dans toutes les régions où l'on redoute les attaques de ce ravageur un traitement est à prévoir dans la semaine du 29 Avril au 4 Mai.

Dans l'état actuel de l'expérimentation sur ce ravageur, deux insecticides peuvent être utilisés : le PARATHION et le MALATHION, tous deux en association avec des huiles minérales, sous forme de spécialités nommées couramment OLEOPARATHION et OLEOMALATHION.

DEGATS DE GRELE

En cas de dégâts de grêle, il est conseillé d'effectuer un traitement fongicide dans les plus brefs délais quelle que soit la date du traitement précédent, afin de désinfecter les blessures et favoriser la cicatrisation .

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles,

G. RIBAULT
B. PACQUETEAU

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux,

G. BENAS